

Motion du 30 novembre 2005 de M. Thierry Piguet, Mmes Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Mme Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand, Roman Juon, David Metzger, Mme Annina Pfund, M. Jean-Charles Rielle, Mmes Sandrine Salerno, Martine Sumi-Viret et Nicole Valiquer Grecuccio: «La carte 20 ans/20 francs, un passeport culturel dès l'enfance».

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 mars 2006)

MOTION

Considérant:

- l'encouragement à la culture, surtout pour les jeunes;
- la possibilité qu'ont les jeunes de 10 à 20 ans d'assister à des manifestations culturelles à un tarif préférentiel grâce à la carte 20 ans/20 francs;
- l'impossibilité qu'ont les moins de 10 ans de bénéficier de cette carte et, par conséquent, de ce tarif préférentiel;
- l'incohérence et la disparité des tarifs qui font que la somme demandée à un enfant est plus élevée que celle demandée à un adolescent bénéficiant de cette carte,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à mettre à disposition, pour le même prix (20 francs), la carte 20 ans/20 francs pour tous les jeunes de moins de 20 ans;
- à continuer d'encourager le jeune public à fréquenter les salles de spectacle;
- à poursuivre la promotion de cette carte 20 ans/20 francs dans les différents lieux fréquentés par les jeunes.